



Sur un mot fantôme dans Artus de Bretagne: le plus maistre du jour

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur un mot fantôme dans Artus de Bretagne: le plus maistre du jour. Glaliceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2020. halshs-02442223

HAL Id: halshs-02442223

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02442223>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 14

le 15 janvier 2020

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'**aillEURs**
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Sur un mot fantôme dans *Artus de Bretagne : le plus maistre du jour*

Takeshi MATSUMURA

Grâce à Christine Ferlampin-Acher, on dispose enfin d'une édition critique du roman *Artus de Bretagne*¹ qu'elle date de 1296-1302. On ne peut que savoir gré à l'éditrice de lui avoir consacré de longues années de travail et d'en avoir mis en évidence plusieurs aspects dans de nombreuses études littéraires. L'édition ayant fait l'objet d'une présentation d'ensemble d'Hélène Bouget², d'une recension enthousiaste de Keith Busby qui la considère comme un « impeccably presented text³ » et d'un compte rendu attentif de Maria Colombo Timelli qui la qualifie de « soignée⁴ », chacun la lira avec confiance et l'on ne peut que souhaiter qu'elle bénéficie d'une large diffusion et de plusieurs réimpressions.

Ceux qui ont un esprit curieux ou inquiet se reporteront au manuscrit de base : Bibliothèque nationale de France, fonds français 761 (= manuscrit *A*), dont ils peuvent consulter les images sur le site Gallica. Une comparaison systématique de l'édition et du manuscrit leur permettra peut-être d'améliorer quelques détails dans le texte critique. Par exemple, ils verront qu'en 461, 54⁵, l'édition a sauté, entre *Certes, m'amie, ojl, c'est elle* et *Certes, je la verrai volentiers*, une phrase du manuscrit *A* (*Voire, sire, est elle ce ?*), qui est proche de la leçon du manuscrit *C* (Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, 403) donnée comme variante⁶ et qu'en 461, 170, entre *Amis, je vous ainsz sus m'ame* et *Je donne mon ami amie*, le manuscrit *A* donne une phrase (*Et por ce vous donne je m'amie*) qui manque à l'édition alors que le manuscrit *C* nous offre une leçon comparable⁷. De même, ils pourront réfléchir parfois sur l'interprétation de l'éditrice en se demandant entre autres si en 350, 8-9 (*je m'i accorde par I ci que je li offre mon cors orendroit et avoir et amis*) on n'aurait pas affaire à l'emploi substantivé du mot *si* – attesté notamment chez Adenet le Roi⁸ – au lieu de la locution conjonctive *ainsi que* rendue par *I ci que*⁹, ou si en 406, 12 le mot *sen* qu'elle considère

¹ *Artus de Bretagne. Roman en prose de la fin du XIII^e siècle. Édition critique du manuscrit BnF fr. 761* par Christine Ferlampin-Acher, Paris, Champion, 2017, Classiques français du Moyen Âge, 2 vol., CCXXXV + 871 pages.

² Voir *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 124, 4, 2017, p. 200-203.

³ Voir *French Studies*, 72, 2018, p. 427-428 ; la citation est à la page 428.

⁴ Voir *Romania*, 136, 2018, p. 492-496 ; la citation est à la page 494.

⁵ Les renvois se font aux paragraphes et aux lignes.

⁶ Voir p. 570 de l'édition : *Voire, sire, est elle ci ?*

⁷ Voir p. 570-571 de l'édition : *Et pour ce vous donne je m'amie*.

⁸ Voir Albert Henry (éd.), *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, t. V, *Cleomadés*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1971, 2 vol., vers 6724-6726 : *Et je vous sui venus conter Ceste aventure par un si Que de mon gaing part a mi* ; voir la note 485 qui traduit *par un si* par « à une condition ».

⁹ Car si l'on suit le manuscrit, *ci* est à lire *si* dans *par I ci que* ; contrairement à ce qui se dit dans la note (p. 652), *I* ne rend pas sans doute « phonétiquement la syllabe initiale de l'adverbe *ainsi* ». L'emploi substantivé de *si* (ou *se*) dans la locution conjonctive *par un si que* « à condition que » est relevé dans l'*Altfranzösisches Wörterbuch* d'Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch, Berlin et Wiesbaden, Steiner, 1915-2002, 11 vol. (*je* désigne ce

comme une graphie de la préposition *sans* ou *sanx* ne serait pas plutôt la conjonction *se* élidée suivie de la préposition *en*¹⁰.

Le glossaire, « très riche¹¹ », rendra également service aux lexicographes qui, ravis d'avoir accès à un texte peu exploité jusqu'ici, s'empresseront de le dépouiller. Mais il ne faut jamais se précipiter, car on risque parfois de tomber dans un piège. Je pense par exemple à l'article *maistre*¹ du glossaire (p. 773) qui enregistre un emploi peu fréquent. Voici cette mention qui mérite d'attirer notre attention :

adj. subst. *le plus maistre du jour* au grand jour 455, 213.

Le syntagme *le plus maistre du jour* me semble être rare, parce que sauf erreur de ma part, il manque à l'article *jour* du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* de Kurt Baldinger¹², aux articles *jorn*, *jour* et *maistre* du *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* de Frédéric Godefroy¹³, aux articles *jour* et *maistre* de l'*Altfranzösisches Wörterbuch* d'Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch, aux articles *diurnum* et *magister* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg¹⁴, aux articles *jour* et *maître* du *Dictionnaire du moyen français* de Robert Martin¹⁵. Pour vérifier l'interprétation donnée du syntagme, il ne sera pas superflu de citer le passage qui le contient. C'est le roi Jonas qui propose à l'empereur de l'Inde d'aller comme messenger à la Clere Tour, auprès d'Artus et de ses amis. Voici son propos :

En non Dieu, dist li roys Jonas, j'en prie monseigneur et l'en requier qu'il m'en lesse couvenir, et je vous promet que je les irai veoir avant que je dorme *ou plus maistre dou jour*. Si sarai aucques de leur volenté¹⁶.

dictionnaire par TL), t. IX, colonne 625, ligne 19 ; voir aussi Olivier Soutet, « Observations sur le traitement lexicographique du *si* d'ancien et de moyen français », dans Danièle James-Raoul et Olivier Soutet (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 693-703.

¹⁰ Le texte de l'édition en 406, 12-16 est peu clair : *Sire, sen ceste haine ou je sui vers lui l'eusse pris pour doubtance de vous, que je vous doute plus que tout le monde proprement. Jamais li cuers de moi ne fust a pais jusques a tant que j'en eusse la teste*. Comme réponse de Florence qui, en s'opposant à son père, refuse de se marier avec l'empereur de l'Inde, il me semble préférable d'y voir une phrase consistant en proposition hypothétique commençant par *se* et en proposition principale commençant par *jamais* ; on lira ainsi : *Sire, s'en ceste haine ou je sui vers lui l'eusse pris pour doubtance de vous – que je vous doute plus que tout le monde proprement –, jamais li cuers de moi ne fust a pais jusques a tant que j'en eusse la teste*.

¹¹ Selon l'expression de Maria Colombo Timelli dans son compte rendu cité, p. 495.

¹² Tübingen etc., Niemeyer etc., 1971- (je désigne ce dictionnaire par DEAF) ; voir J 544, s.v. *jour*.

¹³ Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 vol. ; je désigne ce dictionnaire par Gdf.

¹⁴ Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. (je désigne ce dictionnaire par FEW) ; voir t. III, p. 102b et t. VI, 1, p. 40b.

¹⁵ Disponible sur son site internet : <http://www.atilf.fr/dmf/>. Je désigne ce dictionnaire par DMF.

¹⁶ *Artus de Bretagne*, édition citée, p. 466, § 455, 210-214 ; c'est moi qui souligne. Aucune variante du manuscrit C n'est relevée à la page 567.

Or si l'on retourne à la troisième colonne du folio 129 du manuscrit *A*, on constate qu'au passage souligné il fallait lire *ou plus maistre donjon*¹⁷. Cet emploi de l'adjectif *maistre* au sens de « principal » (en parlant de quelque chose), accompagné de l'adverbe *plus*, est relevé par le TL (t. V, colonne 917, lignes 14-34) avec une douzaine d'exemples tels que *la plus maistre sale*. L'occurrence avec le substantif *donjon* en est certes absente, mais on en trouve une dans la deuxième partie de *Raoul de Cambrai* (*il descendirent el plus maistre donjon*¹⁸) et une autre dans *La Chanson d'Antioche* (*Son ave aduit .i. cisnes a Nimaie el sablon Enmi le plain gravier par devant le dognon ; variante : el plus maistre dognon*¹⁹). Ainsi, les lexicographes qui auraient été tentés de recueillir *le plus maistre du jour* comme une rareté sont obligés de reléguer ce syntagme parmi les mots fantômes et de corriger le texte édité afin d'ajouter cette occurrence du *plus maistre donjon* à l'article *maistre* du TL.

En la lisant et la relisant, chacun pourra introduire d'autres compléments ou corrections à cette édition d'*Artus de Bretagne*. Pour ma part, à partir d'une lecture rapide et d'une collation du manuscrit de base qui est loin d'être systématique, j'en propose quelques-uns ci-dessous en appendice, en espérant que ma liste par trop brève sera de quelque utilité pour une réimpression de l'ouvrage.

¹⁷ Le mot *donjon*, absent du glossaire, se lit ailleurs dans le texte, voir par exemple 457, 64 : *Adont issi Artus du donjon*.

¹⁸ *Raoul de Cambrai. Chanson de geste du XII^e siècle. Introduction, notes et traduction de William Kibler, Texte édité par Sarah Kay*, Paris, Librairie Générale Française, 1996, Lettres gothiques, vers 8056.

¹⁹ *The Old French Crusade Cycle*, t. IV, *La Chanson d'Antioche*, Edited by Jan A. Nelson, Tuscaloosa et Londres, The University of Alabama Press, 2003, vers 9199.

APPENDICE

On peut signaler que la façon de développer l'abréviation du mot *chevalier(s)* paraît un peu désordonnée : ainsi, il vaudra mieux lire *chevalier* sans *s* en 230, 2 (*il a la hors I chevaliers moult bel*) ; 250, 46 (*Si amaisse moult I gentil homme chevaliers*) ; 344, 11 (*de cel chevaliers la c'on apele Artus*) ; 461, 20 (*Si alerent tant li chevaliers*) ; 461, 306 (*veéz la I gentil chevaliers*) ; etc.

Sur le texte, il y a quelques endroits où l'on devrait rétablir la leçon du manuscrit de base :

- 1, 1 : *Artus* n'est-il pas à lire *Artu* dans *Apréz la mort le bon roy Artus* ?
- 3, 12 : *Gouvernaus* est à lire *Gouvernau* ; – 3, 19 : *annuia* est à lire *anuia* ;
- 12, 67 : *fiancer* est à lire *fiancier* ; il en va de même en 43, 59 et 48, 92 ;
- 23, 29 : *Vraiment* est à lire *Vraiment* ; il faudra modifier l'introduction (p. CXI) ;
- 24, 54 : *tant que je m'en quisisse jamais partir*, lire *tant que je n'en quisisse jamais partir* ; le sens de « vouloir (+ infinitif) » n'est pas relevé dans l'article *querre* du glossaire (p. 809) ;
- 40, 231 : *le* est à lire *li* dans *si m'atendri tous le cuers* ; – 40, 299 : *il est pas loins de ci*, lire *il n'est pas loins de ci* ; il faudra donc supprimer dans l'Introduction la phrase suivante : « On trouve une occurrence où il [= le forclusif *pas*] suffit pour nier : *il est pas loins de ci* (§ 40, 299). » (p. CLVIII) ;
- 64, 2 : *ampainte* est à lire *empainte* ; il faut donc supprimer l'article *ampainte* du glossaire (p. 684) et ajouter l'occurrence de 64, 2 sous *empainte* (p. 731) ;
- 65, 42 : *duc* est à lire *dus* dans *Si leur demanda li duc* ;
- 70, 3 : dans *cil au duc estoient plus VII^e*, ajouter *de après plus* ;
- 91, 23 : dans la description de la plus belle chambre de la Noire Porte, *chambeul* est à lire *chamberil*, forme de *chambрил* « lambrissage ». Il faudra supprimer aussi l'article *chambeul* du glossaire (p. 702) et ranger l'attestation de 91, 23 sous *chambрил* ; ces attestations, antérieures à celles de Gdf, t. II, p. 46a, sont à ajouter au FEW, t. II, p. 137a, s.v. *camerare* ;
- 93, 57 : *fuoit* est à lire *fuiot* ;
- 99, 15 : *congut* est à lire plutôt *cognut* ; il en va de même en 112, 8 ;
- 106, 40-42 : il y a deux petites fautes de lecture dans la phrase : *Si tenoit l'ymage I chapel de soussie entre ses II mainz et [lire sī] avoit escript en l'esclipse par dedens en lettres [lire letres] d'or* ; la note (p. 619, où l'éditrice cite sans traduire comme variante *estache*, qui pourrait signifier « bois mince (servant d'appui d'une couronne de fleurs) ») et le glossaire (p. 739) traduisent le mot *esclipse* par « cercle », mais on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une forme du substantif féminin *esclice*, qui, en partant du sens de « éclat de bois », peut avoir le sens de « bois de fente servant à des ouvrages légers » ou d'« ouvrage tressé », voir le FEW, t. XVII, p. 152a, s.v. **slitan* ;

- 115, 18 : *ocis* est à lire *occis* ; il faudra modifier l'article *occire* du glossaire (p. 788) ; – 115, 37 : *si fiert* est à lire *s'i fiert* dans *li moustres si fiert de plain eslais* ; voir la phrase suivante (*Si se feri encountre si roidement que la lance brisa et froa jusques aus poins*) ;
- 128, 37 : *fait* est à lire *fais* dans *Lors fu fait li cris* ;
- 128, 40 : *peussent* est à lire *peüssent* ;
- 132, 22 : supprimer le premier tiret (c'est toujours Marqués qui parle) et lire *dist* au lieu de *dit* dans *dit li maistres* ; – 132, 53 : dans *Si fist venir en l'ost I si grant estorbeillon [...] qu'il n'i ot si bon paveillon, tref ne aucube si fort quil ne volast par terre*, on pourrait lire *qu'il* au lieu de *quil* si l'on comprenait *voler* comme verbe transitif au sens de « faire tomber » ; voir mon *Dictionnaire du français médiéval*²⁰ ;
- 133, 60 : *li abbés* n'est-il pas à lire *li abbes* puisqu'il est au cas sujet dans la proposition (*li abbés osta son chapel*) ? Il en va de même en 133, 67 ; 133, 84 ; 133, 87 ; etc. ;
- 140, 48 : *l'espaules* est à lire *l'espaule* sans *s* dans *du tiers prist il l'espaules atout le bras* ;
- 146, 2 : *haut* est à lire *hault* ; – 146, 11 : *mar* est à lire *tant* dans *qu'il n'a tel homme ou monde ne qui mar faice a redouter* ;
- 150, 29 : *panne* est à lire *paine* ; si cette lecture est bonne, il faudra supprimer la remarque de l'introduction (p. CXVIII), la note sur la graphie *panne* (p. 626) et l'article *panne* du glossaire (p. 793) ; – 150, 62 : *fuoit* est à lire *fuioit* dans *s'en fuoit* ;
- 155, 24 : *laissirent* est à lire *laissierent* ;
- 177, 3 : *clerc* est à lire *clers* dans *Vous estes mes clerc* ;
- 184, 7 : *bateillieres* est à lire *bateilleres* dans *les chastians bateillieres* ; – 184, 19 : *eglise* est à lire *eglises* dans *et vit ces hautes eglise couvertes de plonc* ;
- 192, 17 : *long* est à lire *lons* dans *et ot les bras gros et long et bien furnis* ;
- 203, 6 : *II^e* est à lire *V^e* dans *plus de II^e barons* ; – 203, 15 : mettre une virgule après *tolte* dans *par fraude, par tolte a force et sans cause* ;
- 204, 23 : lire *mors* au lieu de *morts* dans *vous estes morts* ;
- 219, 16 : *l'on* est à lire *l'en* ;
- 221, 11 : *d'Engleterre* est à lire plutôt *d'Engleterre* avec deux *r* ; – 221, 15 : *Si sui certaine* est à lire *Et si sui certaine* ;
- 222, 14 : *Li* est à lire *La* dans *Li desreniere lettre du cuer* ;
- 226, 13 : lire *li maistres* avec *s* au lieu de *li maistre* ;
- 227, 5 : lire *destrier* sans *s* dans *sus I grant destriers* ; – 227, 23 : *Chastians* est à lire *Chastiau* ;
- 242, 14 : *fiancer* est à lire *fiancier* ; il en va de même en 243, 26 ;
- 244, 11 : *fuoient* est à lire *fuioint* ;

²⁰ Paris, Les Belles Lettres, 2015 ; deuxième tirage, 2018, p. 3298b, s.v. *tomber*.

- 249, 22-23 : *ne reposast puis* est à lire *se reposast plus* dans *qu'il ne volt onques qu'il ne reposast puis cele nuit* ;
- 250, 38 : *compaignie* est à lire *compagnie* ;
- 254, 14 : *tantozt* est à lire *tantost* ; il faudra modifier l'introduction sur le caractère interchangeable de *s* et *z* (p. CXXVI) et corriger l'article *tantost* du glossaire (p. 835) ; – 254, 16 : *li* est à lire *si* dans *Si en fiert li un qu'il encontra qu'il em prist la teste* ;
- 255, 1 : il vaudrait mieux lire *Lors l'i mena li varlés* au lieu de *Lors li mena li varlés*, parce que la phrase veut dire : « le messager conduisit alors Artus auprès du chevalier malade » ;
- 257, 51 : *fuioient* est à lire *fuioient* dans *il s'en fuioient* ;
- 258, 3 : *et ne* est à lire *et n'i* dans *et ne trouva homme ne femme* ;
- 260, 1 : *de ces* est à lire *des* dans *une de ces dames* ;
- 265, 11 : supprimer *Et* avant *respondéz*, c'est un signe de ponctuation (point-virgule renversé) qui se lit avant le verbe ;
- 271, 32 : il y a trois fautes de lecture dans cette ligne, il faut lire : *Or sunt venu en ceste forest VIII chevaliers banis de leur pajjs, qui sont larron et robeur* [au lieu de *robent*], *grans et fors*. *Si se sont* [au lieu de *Si sont*] *acompanié* [au lieu de *a compagnie*] *a eulz bien jusques a XXX a cheval et X a pié* ; – 271, 43 : *despollie* est à lire *despoullie* ; – 271, 44 : *palefroy* est à lire *palefroi* ; – 271, 47 : supprimer *j'* dans *et j'ai eu* ;
- 273, 8 : *copiaux* est à lire *coipiaux* ;
- 274, 42 : *cogut* est à lire *congnut* ; l'article *cogut* du glossaire (p. 708) devra ainsi être supprimé à moins que l'on n'ait d'autres occurrences de cette forme ;
- 305, 1 : *vait* est à lire *vint* dans *Adonc s'en vait li maistres au tref le seneschal* ; si c'est l'unique occurrence de la forme *vait*, il faudra supprimer l'article *vait* du glossaire (p. 845) ; – 305, 12 : *le* est à lire *li* dans *si le coururent de toutes pars* ;
- 325, 25 : *Adont* est à lire plutôt *Adonc* ; – 325, 32 : lire *sauve soit vostre grace* et non pas *sauve vostre grace* ; – 325, 33 : *vostre* est à lire *vostres* avec *s* dans *li tornois est vostre* ;
- 326 : la numérotation des lignes est bouleversée, lire « 5 » et « 10 » au lieu de « 45 » et « 50 » ; – 326, 10 : les guillemets sont à mettre non pas avant *pour l'amor de moi* mais avant *et si li pri que* ;
- 327, 4 : lire *je sui* au lieu de *je suis* ; – 327, 10 : *toute* est à lire *toutes* dans *contre toute personnes* ;
- 328, 34 : *an* est à lire *en* dans *se vous an avéz ce dit* ;
- 333, 1 : *ceus* est à lire *sus* dans *ceus m'ame* ; il faudra donc supprimer l'article *ceus*^l du glossaire (p. 702) ; – 333, 11 : *certaine* est à lire *certainne* ;

- 346, 2 : *puissant* est à lire *puissans* ; – 346, 8 : *ocis* est à lire *occis* ; il faudra modifier l'article *occire* du glossaire (p. 788) ;
- 347, 15 : *puisans* est à lire *puissans* ; il faudra par conséquent modifier l'introduction (p. CXXVI) sur l'alternance de *s* et de *ss* et supprimer l'article *puisans* du glossaire (p. 808) ;
- 361, 1 : *Adont* est à lire *Adonc* ; – 361, 18 : *vraiment* est à lire *vraïement* ;
- 364, 18 : *vostre* est à lire *vostres* ;
- 367, 8 : *ou* est à lire *au* dans *ou moustier* ;
- 368, 20 : *assegions* est à lire *assegons* ;
- 372, 10 : lire *et j'envoierai* au lieu de *et envoierai* ;
- 378, 11 : supprimer *et gros* dans *le pis haut et gros* ;
- 385, 4 : fermer les guillemets après *pendu* ;
- 391, 38 : *et tout* est à lire *atout* dans *qu'il encontrerent le roy Clamados et tout X^M haubers* ; – 391, 47 : *fuioient* est à lire *fuoient* ; – 391, 52 : *venéꝝ* est à lire *veéꝝ* ;
- 398, 23 : *avecques* est à lire *avuecques* ; – 398, 32-33 : *soufferoient* est à lire *soufferroient* ; – 398, 34 : *retient* est à lire *retint* ;
- 407, 6 : *Guillaume* est à lire *Guillamme* ;
- 426, 47 : lire *Aréꝝ* au lieu de *Avéꝝ* ;
- 427, 1 : entre *congié* et *des contes*, il faut ajouter « *du roy*, » si l'on suit le manuscrit ;
- 431, 20 : lire *joingnoit* et non pas *joignoit* ;
- 435, 11 : ajouter *la* entre *et* et *court* ;
- 438, 27 : *lour* est sans doute à lire *leur* ;
- 439, 7 : *ensemble* est à lire *ensamble* ;
- 442, 20 : *amenistrerent* est à lire *amenistroient* ; – 442, 22 : *haut* est à lire *halt* dans *en haut* ; – 442, 50 : ajouter *ne* entre *Je* et *doubtaisse* ; – 442, 55 : *guerre* est à lire *gent* ;
- 444, 1 : ajouter *Quant* avant *Artus oij ce* ; – 444, 5 : *sieuvréꝝ* est à lire *sievréréꝝ* ;
- 445, 6 : *plusieurs* est à lire *pluseurs* ;
- 452, 3 : *trives* est à lire *trieves* ;
- 455, 103 : *as* est à lire *aus* ; – 455, 132 : *quesit* est à lire *queist* ; il faudra donc supprimer l'article *quesit* du glossaire (p. 809) ; – 455, 154 : dans le manuscrit on lit *et* entre *jones* et *apers* ; – 455, 155 : *pavellon* et à lire *pavillon* ; – 455, 180 : *aussi* est à lire *ainssi* ; – 455, 207 : ajouter *vous* avant *jeuneriés* ; – 455, 208 : *nous* est à lire plutôt *vous* ; c'est au roi Jonas et non pas au sénéchal que l'empereur donne l'*otroi* d'aller parler à Florence ; – 455, 228 : *ensamble* est à lire *ensemble* ; – 455, 236 : *pié* est à lire *piéꝝ* dans *nulꝝ pié* ; – 455, 240 : mettre la virgule non pas après *fés* mais après *ainsi* dans *Et se tu ne le fés, ainsi soiez toute certaine que...* ; – 455, 251 : *bousoufflés* est à lire *bousouflés* avec un seul *f* ; du reste cette bonne lecture est citée dans l'introduction (p. CXXVI) ; – 455, 252 : *messages* est à lire *mesages* ; – 455, 315 et 317 :

bertondés est à lire *bertoudés* ; d'ailleurs c'est cette dernière forme qui est enregistrée dans le glossaire (p. 696) ;

– 457, 13 : *pour li ueil* est à lire *pour l'ueil* ; il faudra corriger donc l'article *ueil* du glossaire (p. 788) ; – 457, 84 : *l'eschine* est à lire *l'eschinne* ;

– 459, 2 : *palé* est à lire *palés* ; il faudra donc corriger l'article *palais* du glossaire (p. 793) ; – 459, 205 : *mebaigné* est à lire *mebaignié* ; – 459, 208 : *Floridas* est à lire *Floripas* ; – 459, 225 : *Hellas* est à lire *He ! las* (ou *Helas*) ; on lit un point-virgule renversé après *he* et non pas *l* ; il faudra corriger l'article *hellas* du glossaire (p. 760) ; – 459, 278 : *secouréz* est à lire *secourés* ; – 459, 280 : *s'encourt* est à lire plutôt *s'en court* ; il faudra corriger l'article *encorre* du glossaire (p. 733) ; – 459, 286 : *Or* est à lire *Si* ; – 459, 304 : *Floridas* est à lire *Floripas* ; – 459, 333 : *desconfis* est à lire *desconfit* ; – 459, 382 : *essars* est à lire *essart* ; il faudra alors corriger l'article *essart* du glossaire (p. 743) ; – 459, 408 : ajouter *li* avant *dist* ; – 459, 426 : *l'espaulles* est à lire *l'espaule* ; – 459, 480 : *Vraiment* et *gent* sont à lire *Vraiment* et *gens* dans *Vraiment, sire, nos gent sont desconfit* ; – 459, 511 : *I* est à lire *de* dans *si ne pot parler mot I trop grant piece* ; – 459, 538 : *tantot* est à lire *tantost* ; il faudra corriger l'article *tantost* du glossaire (p. 835) ; – 459, 544 : *conmandation* est à lire *conmandacion* ; – 459, 568 : *au* est à lire *a* dans *une barre d'or au travers* ; il faudra corriger l'article *travers* du glossaire (p. 841) ; – 459, 578 : *par dessus* manque au manuscrit de base, il aurait fallu signaler d'où vient cette leçon ;

– 460, 12 : *samblent* est à lire *semblent* ; – 460, 26 : *Si* est à lire *Adont* ; – 460, 38 : *li un* est à lire *l'un* ; – 460, 58 : *chantees* est à lire *chanteéz* ; – 460, 59 : *fait* est à lire *fais* dans *fait et acomplis* ;

– 461, 25 : *du* est à lire *de* ; – 461, 53 : *Jebannette* est à lire *Jebannete* ; – 461, 74 : *fustes* est à lire *fustez* ; – 461, 75 : *sui* est à lire *suis* ; – 461, 76 : *et* est à lire *car* ; – 461, 77 : *se* est à lire *ce* ; – 461, 79 : *Jehanette* et *tous* sont à lire *Jehanete* et *touz* ; – 461, 82 : *vousist* est à lire *vousit* ; – 461, 109 : *ele* est à lire *elle* ; – 461, 110 : *dit* est à lire *dist* ; – 461, 118 : *rien* est à lire *riens* ; – 461, 126 : *chief* est à lire *chef* ; – 461, 131 : *fiancéz* est à lire *fianciéz* ; – 461, 144 : *la* est à lire *sa* ; – 461, 148 : *voir* est à lire *avoir* ; – 461, 175 : *fiancés* est à lire *fianciés* ; – 461, 200 : ajouter *i* avant *furent* ; – 461, 218 : *demandèrent* est à lire *demandoient* ; – 461, 248 : *grande* est à lire *grant* ; – 461, 262 : malgré la note 352, le manuscrit donne *estoit* et non *estoiient* ; – 461, 281 : *alerent* est à lire *aloient* ; – 461, 300 : *Emedus* est à lire *Emenidus* ;

– 462, rubrique : *d'Inde* est à lire *d'Ynde* ; – 462, 8 : *colorés* est à lire *coulorés* ; – 462, 11 : *garanx* est à lire *gardez* dans *qu'il estoit garanx et champions de tout le royaume* ; il faudra corriger l'article *garant* du glossaire (p. 753) ; – 462, 14 : *et* est à lire *ne* ;

– 464, 2 : *li* est à lire *le* ; – 464, 3 : ajouter *frans* après *tot jorx* ;

– 465, rubrique : *une* est à lire *unes* dans *en une estranges armes*, tandis que le signe 9 figurant sur la ligne est à lire *c'on* et non *c'om* dans *c'om ne les congneust* ; il faudra modifier

l'article *om* du glossaire (p. 789) ; – 465, 9 : *s'espandi* est à lire *c'espandi* ; – 465, 23 : *porrai* est à lire *porai* ; – 465, 25 : *cogneu* est à lire *congneu* ; – 465, 34 : *jusques demain* est à lire *jusqu'a demain* et fermer les guillemets à la fin ;

– 466, 18 : *Phelippe* est à lire *Phelipe* ; – 466, 19 : *si* est à lire *se* dans *si me semble* ; – 466, 30 : *s'en* est à lire *s'em* dans *s'en part* ; – 466, 35 : *les nostre* est à lire *les nostres* ;

– 467, 9 : malgré la note 358, on lit *par une porte* en marge du manuscrit *A* ; – 467, 42 : *moquons* est à lire *moquions* ; il faudra corriger l'article *moquer* du glossaire (p. 783) ; – 467, 47 : *Gouvernaus* est à lire *Gouvernaus* ; – 467, 94 : *il* est à lire *si* dans *et il ot bien veu*.

On pourra supprimer quelques notes :

- p. 637 : supprimer la note 209, 47 qui répète celle donnée à la page précédente ;
- p. 652 : supprimer la note 350, 8 ; voir remarque ci-dessus (p. 1) sur *I si que* ;
- p. 658 : supprimer la note 406, 12 ; voir remarque ci-dessus (p. 1) sur *sen* et *s'en*.

Voici quelques corrections et compléments sur le glossaire :

– p. 678, s.v. *abelir* : en 85, 65 (*mes riens ne li abelissoit*), le verbe est intransitif plutôt que transitif ; – *ibid.*, s.v. *achetiver* : on peut préciser qu'en 40, 205 (*je en perdis le boire et le mengier et achetivai trop durement du cors*) le verbe est employé intransitivement et que cet emploi au sens de « être mis en mauvais état » n'est pas très fréquent (il n'est pas dans le TL) ;

– p. 680, s.v. *affebloier* : on pourra préciser que le verbe est employé pronominalement, que le renvoi est à lire « 73, 26 » au lieu de « 72, 26 » et que le sens est « devenir faible » plutôt que « diminuer » ; – *ibid.*, s.v. *affinité* : la définition « affinité, lien affectif » me paraît un peu trompeuse, car en 10, 13 il s'agit d'un « lien de parenté par alliance » ;

– p. 683, s.v. *amenistrer* : la graphie *amenistrerent* est à lire *amenistroient*, si elle ne se trouve pas en dehors de 442, 20 ; voir ci-dessus remarque sur ce passage ;

– p. 684, s.v. *amolir* : en partant du subjonctif présent *amolie*, il faudra reconstituer l'infinitif *amolier* et non pas *amolir* ; – *ibid.*, supprimer l'article *ampainte* ; voir ci-dessus remarque sur 64, 2 ;

– p. 685, s.v. *anuier* : en 3, 23 le verbe est employé impersonnellement et non pas transitivement ; – *ibid.*, s.v. *apaier* : le mot signifie « satisfaire » plutôt que « apaiser, calmer » en 177, 23 (*et si apaiera le roy et l'empereour moult bien, si que il s'en tendront a bien payéz*), où *payer* aussi signifie « satisfaire » ;

– p. 687, s.v. *aputie* : on pourrait signaler que c'est une première attestation, voir Gdf, t. I, p. 365b ; FEW, t. IX, p. 635a, s.v. *putidus* ;

– p. 688, s.v. *arousteement* : d'où vient la définition « continuellement, sans cesse » ? Dans l'occurrence de 9, 11 (*Sire, je ne sai que c'est que arousteement nostre filz s'en va chascun jour*), le mot ne signifie-t-il pas plutôt « rapidement » (cf. mon dictionnaire) ?

– p. 691, s.v. *atainte* : l'éditrice donne à l'occurrence de 6, 35 (*la ou monseigneur Olivier ot abatu III cers moult grans par sa vertu, qu'il fu venus devant tous autres aus ataintes. Si gardoit et appareilloit li gentilz homs sa venoison.*) le sens de « au moment déjà atteint, c'est-à-dire sur-le-champ » (glose provenant du DMF) en la comprenant comme une locution adverbiale *aus ataintes*, mais ne s'agit-il pas de la locution verbale *venir aus ataintes* au sens de « atteindre son but » ? Le DMF ne donne qu'une seule attestation de la locution adverbiale *aus ataintes*, dans un texte tardif, alors que la locution verbale est mieux attestée ; – *ibid.*, s.v. *atendrier* : il vaudrait mieux préciser que le verbe est employé intransitivement et qu'il signifie « s'émouvoir » et non pas « attendrir, émouvoir » ; – *ibid.*, s.v. *atendrir* : l'indication « vb. attendrir » ne rend pas compte que le texte nous offre deux emplois différents du verbe : d'une part employé transitivement au sens de « émouvoir » en 404, 13 (*il n'est si dur cuer que femme n'atendrissé*) et de l'autre intransitivement au sens de « s'émouvoir » en 40, 231 (voir ci-dessus remarque) ; 207, 11 (*si li atendri tous li cuers*) ; 407, 4 ; 434, 2 ;

– p. 692, s.v. *avancer* : l'infinitif est *avancier* plutôt que *avancer* ; le verbe pronominal signifie « s'empresser (de + infinitif) » plutôt que « avancer, s'avancer » et il se lit aussi en 229, 14 (*Or vous avanciez, amis, de tost retourner*) ;

– p. 693, s.v. *avertir* : en 24, 13 et 110, 23, ce verbe pronominal signifie non pas « se tourner » mais plutôt « reprendre ses sens (après avoir été absorbé par un souci) » ; voir la situation qui précède immédiatement l'occurrence du verbe en 24, 6-7 (*Adont entra Artus en une grant pensee et li dura moult longuement*) et 110, 10-11 (*Et Artus fu entréz en une mout grant pensee*) ; en 441, 6 la même action est décrite avec le verbe *esperir soi* ;

– p. 694, s.v. *avolé* : le mot se lit en 328, 30 et non pas en 328, 29 ;

– p. 696, s.v. *bateillere* : si la forme *bateillieres* ne se lit qu'en 184, 7, il faut la supprimer puisque l'on y lit *bateilleres* ; voir ci-dessus ;

– p. 697, s.v. *bien* : la locution *en tout bien et en toute bounour* se lit en 5, 76 et non pas en 6, 76 ; c'est une attestation précoce, Voir Giuseppe Di Stefano, *Nouveau Dictionnaire historique des locutions. Anciens Français – Moyen Français – Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2015, 2 vol., p. 159b ;

– p. 699, s.v. *bousoufflé* : où se lit cette forme ? en 455, 251 on lit *bousoufflés* ; voir remarque ci-dessus ;

– p. 702, s.v. *ceus'* : si cette forme de *sus* n'est attestée qu'en 333, 1, il faut supprimer cet article, car le manuscrit y donne *sus* ; – *ibid.*, supprimer l'article *chambenl* ; voir ci-dessus remarque sur 91, 23 ;

– p. 704, s.v. *chastri* : l'entrée devra être *chastris* (forme attestée en 149, 11) et non *chastri* et le sens est « mouton mâle non châtré, bélier » plutôt que « mouton châtré », voir mon dictionnaire qui renvoie à Frankwalt Möhren, *Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen an französischen landwirtschaftlichen Texten, 13., 14. und 18. Jahrhundert Seneschauie, Menagier, Encyclopédie*, Tübingen, Max Niemeyer, 1986, p. 95 ;

– p. 708, supprimer l'article *cogut* ; voir ci-dessus remarque sur 274, 42 ;

– p. 709, s.v. *concreer* : l'indication « vb. intrans. » est à mettre avant le renvoi à 218, 57 ;

– p. 710, s.v. *congnoistre* : le renvoi à « 56, 34 » est à lire « 56, 37 » ; – *ibid.*, s.v. *congut* : comme on n'a qu'un seul renvoi à 99, 15 et qu'à cet endroit *congut* est à lire *cognut* (voir ci-dessus), on ne peut pas savoir où se trouve la forme *congut* ; – *ibid.*, s.v. *commendacion* : on pourrait y ajouter la forme *conmandacion* qui se lit en 459, 544 ; voir ci-dessus remarque ;

– p. 714, s.v. *cotir* : s'il s'agit du verbe *cotir* (voir la note), c'est un régionalisme du centre, voir mon dictionnaire ; l'emploi pronominal au sens de « se heurter » en 48, 28 (*quar ce n'est pas des chevaliers costeres qui se cotissent contre la cheminee*) est inconnu ailleurs ;

– p. 715, s.v. *courre* : ajouter l'emploi pronominal au sens de « accourir » qui se lit en 459, 280 (*si s'en court en sa chambre*) ; voir ci-dessus remarque sur ce passage ;

– p. 723, s.v. *desdormi* : l'éditrice traduit le mot par « inerte, comme endormi, engourdi (en parlant d'une main) », mais le mot signifie plutôt « sorti de l'engourdissement », voir le contexte en 145, 51-54 (*Si encontra une roce des montaignes, et il y feri si grant cop que toutes les mains li en dormirent, si que son fust li chei. Et quant il ot les mainz desdormies, il couru pour prendre son fust*) ;

– p. 724, s.v. *despollier* : si la forme *despollier* ne se trouve qu'en 271, 43, il faut donner *despoullier* comme entrée, car en 271, 43 il y a une faute de lecture, voir ci-dessus ;

– p. 727, ajouter l'article *doie* « largeur d'un doigt », puisque le mot fait l'objet d'une note en 73, 30 ;

– p. 728, s.v. *dormir* : le sens de « devenir inerte, comme endormi » (en parlant d'une main) se lit non pas en 142, 52 mais en 145, 52 ; – *ibid.*, ajouter l'article *dos* pour la locution adverbiale *a dos* au sens de « sans selle », 48, 58 (*et lors sailli Artus sur le cheval tout a dos*) ; 132, 87 (*Cilz ui trouvoit sa sele montoit, et qui ne la trouvoit mise, si se montoit a dos sanz selle tous esragié*) ; cette expression est enregistrée dans le TL, t. II, colonne 2037, ligne 12 avec un seul exemple ;

– p. 733, s.v. *encorre* : supprimer « vb. pronom. courir 459, 280 » car cette attestation est à comprendre comme l'emploi pronominal du verbe *courre* ; – *ibid.*, s.v. *endurer* : le premier renvoi à 416, 1 est à supprimer, car on doit retenir le deuxième renvoi au même passage ; en 416, 1 (*je ne vous endure a correcier*), le verbe *endurer a* (+ infinitif) signifie « être capable de » plutôt que « supporter de », voir le TL, t. III, colonne 305, ligne 12 ;

- p. 734, s.v. *enne* : cet adverbe interrogatif se lit dès 10, 24 ;
- p. 735, s.v. *ensemble* : l'éditrice donne trois formes (*ensemble*, *ensamble*, *ensanble*) et trois références : 5, 26 (lire 25) ; 331, 57 et 439, 7 (où *ensemble* est à lire *ensamble* ; voir ci-dessus remarque), mais dans ces trois occurrences on lit toujours *ensamble* ; où se trouvent les deux autres formes ? Au moins *ensemble* se lit en 455, 228 ; voir ci-dessus la remarque sur ce passage ;
- p. 738, s.v. *esbatre* : ce verbe pronominal se lit dès 15, 6 ; – *ibid.*, s.v. *escachié* : contrairement à ce qui se dit dans cet article, le verbe *escachier* (voir le FEW, t. II, p. 807b, s.v. **coacticare*) est à distinguer du verbe *escasser* (voir le FEW, t. II, p. 1431a, s.v. *quassare*) ;
- p. 739, s.v. *esclarcir* : en 284, 10 (*Si li esclarci tous li cuers*) et 458 (et non pas 468), 63 (*si li esclarci tout li cuers*), le verbe est employé non pas transitivement au sens de « éclairer, rendre plus gai », mais intransitivement et il signifie « se réjouir » ;
- p. 741, s.v. *espare* : le mot est-il régional ou un emprunt à Chrétien de Troyes ? voir mon dictionnaire, s.v. *esparre* qui indique qu'il est attesté en Champagne et en Sud-Est, avec un exemple de *Cliges* ; – *ibid.*, s.v. *espaullu* : le mot se lit en 286, 41 et non en 286, 40 ; il est considéré comme régionalisme de l'ouest, voir mon dictionnaire ;
- p. 743, s.v. *essart* : où se lit la forme *essars* ? Comme on lit non pas *essars* mais *essart* en 459, 382 (voir ci-dessus remarque), si elle ne se retrouve pas ailleurs, il faudra la supprimer ; – *ibid.*, s.v. *estal* : le renvoi à « 126, 16 » est à lire « 124, 16 » ;
- p. 744, s.v. *estossir* : il vaudrait mieux ajouter la forme *estoussi* qui se lit en 405, 5 (*elle s'estoussi moult basset*) ;
- p. 745, s.v. *estrangier* : le verbe se lit en 360, 11 et non pas en 360, 10 ;
- p. 748, s.v. *fiancer* : où se lit l'infinitif *fiancer* ? Dans toutes les références citées pour cette forme (12, 67 ; 43, 59 ; 48, 92 ; 242, 14 ; 243, 26) il faut lire *fiancier* si l'on suit le manuscrit ; voir ci-dessus les remarques sur ces passages ;
- p. 749, s.v. *flat* : la locution *a I flat* est traduite par « tous ensemble », mais cette traduction ne convient pas à 440, 5 (*li chevaus Artus chei a terre tot a I flat. Si se tint Artus sanz flechir*) ; il vaudrait mieux s'en tenir à la glose du TL, t. III, colonne 1913, ligne 1 : « mit einem Schlage, auf einmal » ; – *ibid.*, l'article *floton* qui vient après *flechir* est à mettre après *flote* ; ou bien fallait-il lire *flocon* en 455, 309 ?
- p. 750, s.v. *flote* : la locution adverbiale *a grans flotes* se lit dès 12, 39 ;
- p. 753, s.v. *gamices* : sur ce mot rare, voir aussi le DEAF G 114 qui le traduit par « peau de chamois qui sert de fourrure » en le rattachant à *camox* ; – *ibid.*, supprimer l'article *garant* si le mot n'est attesté qu'en 462, 11 ; voir ci-dessus la remarque sur ce passage ;
- p. 760, s.v. *bastieusement* : la forme *bastieument* qui se lit en 62, 39 et que l'on peut vérifier sur le manuscrit *A* méritera d'être reprise dans cet article, voir le DEAF H 261, 7

qui n'en enregistre que trois occurrences ; – *ibid.*, s.v. *haut* : la définition « avancé (en parlant d'une heure) » ne convient pas à l'occurrence de *de hautes vespres* en 304, 89, où la locution signifie « tôt dans la soirée » et le même sens se retrouve dans *de haute heure* que l'on lit en 304, 82 mais qui n'est pas repris dans le glossaire ; voir le contexte en 304, 87-88 (*Si commanda on par les tentes qu'il sozpaissent tost*) ; voir aussi mon dictionnaire, s.v. *haut* ; – *ibid.*, s.v. *bellas* : le renvoi à « 225 » est-il à lire « 459, 225 » ? Si oui, on y lit *he ! las* (ou *belas*) et non pas *bellas* (voir ci-dessus remarque) ; si cette dernière forme n'apparaît pas ailleurs, l'entrée *bellas* devra être remplacée par *he ! las* (ou *belas*) ;

– p. 761, s.v. *honneur* : pour l'occurrence de 5, 76, il ne serait pas inutile soit de renvoyer à *bien*, soit de signaler que le mot est dans la locution *en tout bien et en toute honnour* ;

– p. 764, s.v. *jamboier* : pour la première occurrence, lire « 51, 28 » au lieu de « 51, 138 » ;

– p. 765, s.v. *joindre* : où se lit la forme *joignoit* ? Si elle n'apparaît qu'en 431, 20, il faut la supprimer car le manuscrit y donne *joingnoit* ; voir ci-dessus remarque sur 431, 20 ;

– p. 767, s.v. *lance* : ajouter le sens de « mesure de terre » qui se trouve en 108, 12 (*en cele forest a une fosse grant et laide et parfont, si grant que c'est une horribleté du veoir et de l'esgarder, et a bien IIII lances d'ouverture et de toute quarreure*) ; ce sens est relevé dans le TL, t. V, colonne 120, ligne 46 ;

– p. 772, s.v. *mabommet* : au sens de « statue », le mot est-il régional ? voir mon dictionnaire, s.v. *mahomet* qui le considère comme picard ; – *ibid.*, s.v. *main²* : la locution *mener sa main* se lit aussi en 4, 11 (*il mena si sa main en la fin qu'il despendi si largement le sien en acquerre los et pris qu'il devint povres.*) ;

– p. 773, s.v. *maisnie* : en 292, 7 le mot signifie « ensemble des pièces d'un joueur au jeu d'échecs » et non pas « ensemble des pions d'un joueur au jeu de dames », voir ci-dessous remarque sur *roc* ; – *ibid.*, s.v. *maistre¹* : supprimer « adj. subst. *le plus maistre du jour au grand jour* 455, 213 », voir ci-dessus (p. 2-3) ;

– p. 775, s.v. *mar* : supprimer le renvoi à 146, 11 (et non 41) car le mot est à lire *tant*, voir ci-dessus ;

– p. 783, s.v. *moquer* : *moquons* est à lire *moquions* si cette forme renvoie à l'occurrence de 467, 42 ; voir ci-dessus remarque sur ce passage ;

– p. 787, s.v. *non* : en 408, 11, il s'agirait de la locution adverbiale *non mie por tant* « néanmoins », que l'on pourrait ajouter au FEW, t. XIII, 1, p. 90a, s.v. *tantus* ;

– p. 788, s.v. *occire* : il faudra supprimer « *ocis* 115, 18 ; 346, 8 » parce que dans ces deux passages on lit *occis* et non *ocis* ; voir ci-dessus remarques sur ces deux occurrences ; – *ibid.*, s.v. *oeil* : si la graphie *pour li ueil* n'est attestée qu'en 457, 13, il faut la biffer (voir

ci-dessus remarque sur cet endroit), car on n'a que *pour l'ueil* dans les trois occurrences citées ;

– p. 789, s.v. *om* : la graphie *om* dans la rubrique de 465 étant à lire *on* (voir ci-dessus remarque sur ce passage), l'entrée devra être *on* au lieu de *om* ;

– p. 790, s.v. *orphenté* : il est vrai que c'est un dérivé de *orfenin*, *orfelin*, mais le mot signifie non pas « fait d'être orphelin », mais « misère » en 161, 9 (*et delivré tout le pajys des grans mesaventures qui tant y ont esté, dont tout le país a tant esté en orphenté si longuement*) ; voir mon dictionnaire ;

– p. 792, s.v. *paier* : ajouter le sens de « satisfaire » que l'on peut attribuer à l'occurrence de 177, 24 ; voir ci-dessus la remarque sur l'article *apaier* du glossaire (p. 685) ;

– p. 793, s.v. *palais* : si la forme *palé* ne se trouve qu'en 459, 2, il faut la supprimer ; voir ci-dessus la remarque sur ce passage ; – *ibid.*, supprimer l'article *panne*, voir ci-dessus la remarque sur 150, 29 ;

– p. 799, s.v. *pié* : pour le sens de « pieds nus », le syntagme se lit sous la forme de *nus piéz* en 207, 6 et de *nulz piéz* en 455, 236 (voir remarque ci-dessus) et non pas *nulz pié*, *nus pié* ; par ailleurs, on pourra ajouter *ne... pié*, « ne... personne » qui se lit en 447, 7 (*de tous les XL Sarrazin n'en eschapa pié que tuit ne fussent mort*) ;

– p. 801, s.v. *plungier* : on pourrait ajouter à cet article l'emploi pronominal au sens de « s'enfoncer » qui se lit en 459, 35 (*et se plunge en ceulz qui estoient sus le daufin*) ;

– p. 808, supprimer l'article *puisans* ; voir ci-dessus la remarque sur 347, 15 ;

– p. 809, s.v. *quarriaus* : la référence est à lire « 101, 13 » au lieu de « 111, 13 » ; – *ibid.*, supprimer l'article *quesit* si cette forme ne se lit qu'en 455, 132 ; voir ci-dessus la remarque sur ce passage ; – *ibid.*, s.v. *quil* : le glossaire ne relève que le pronom interrogatif *quil* (= *qui*), mais on a aussi le pronom relatif *quil* (= *qui*) en 42, 46 (*Et vraiment il dist au seigneur de Biengieu, quil se doutoit de ce qu'il avoit poi de gent, que au meschief voit on les preudommes*) ;

– p. 814, s.v. *remetre* : le verbe employé intransitivement signifie non pas « se remettre, récupérer » mais « s'affaiblir » en 152, 35 (*qu'il trouva la fontaine par assens pour la froideur que il sentoit. Si s'en esjoï moult quar il remetoit tout de chaut*), voir le TL, t. VIII, colonne 735, ligne 1 ;

– p. 815, s.v. *renvoisie* : il faudra préciser que c'est le féminin de l'adjectif *renvoisié* et que le mot se lit en 422, 4 (et non en 422, 3) ; par contre, en 386, 23 (*ceste renvoisie sera elle ou non ?*) ne s'agirait-il pas du substantif féminin au sens de « réjouissance », emploi certes inconnu du TL, de Gdf et du FEW, t. IV, p. 803b, s.v. **invitiare* ;

– p. 816, s.v. *repondre* : en 382, 17 (*Si s'est ça venue repondre*), le verbe n'est pas employé transitivement au sens de « cacher » mais pronominalement au sens de « se cacher » ;

– p. 820, s.v. *roc* : le mot est défini par « pion au jeu de dames » mais en 292, 6 (*Si trouverent Artus qui avoit pris I roc de la maisnie monseigneur Milé*) il s'agit plutôt de « tour au jeu

d'échecs » parce qu'Artus joue aux échecs comme on peut le constater en 291, 25-27 (*Artus entra ou tref au seneschal et joua aus eschés entre lui et monseigneur Mile*) ; – *ibid.*, s.v. *rompre* : le participe passé *roups* se lit en 322, 56 et non en 322, 57 ; – *ibid.*, s.v. *rouler* : le sens est non pas « rouler » mais « fourbir » comme il est dit sous *roller*, et le renvoi à « 228, 29 » est à lire « 228, 31 » ;

– p. 821, s.v. *roups* : la référence est à lire « 322, 56 » et non « 322, 57 » ;

– p. 824, s.v. *savoir* : la locution *savoir mon se* se lit en 135, 24 et non pas en 136, 24 ;

– p. 826, s.v. *selé*³ : le renvoi à la note est à lire « 7, 42-43 » au lieu de « 7, 48 » ; – *ibid.*, supprimer l'article *sen* ; voir ci-dessus (p. 1) ;

– p. 828, s.v. *si* : ajouter *par un si que*, locution conjonctive, « à condition que », 350, 8 ; voir ci-dessus (p. 1) ;

– p. 834, s.v. *tache* : dans *ferir en tache* (voir 48, 115 : *et fiert en tache de ça et de là*), c'est une forme de *tasche* plutôt que *tasse* ; voir le TL, t. X, colonne 130, ligne 29, s.v. *tasche*² et le FEW, t. XIII, 1, p. 135a, s.v. *taxare*, qui citent *ferir en tasche* « frapper en abondance » avec un exemple du *Moniage Guillaume* ;

– p. 835, s.v. *tantost* : où apparaissent les formes *tantot* et *tantozt* ? Comme on lit *tantost* au lieu de *tantot* en 459, 538 et au lieu de *tantozt* en 254, 14 (voir ci-dessus les remarques sur les deux passages), si elles ne se retrouvent pas ailleurs, il faudra les biffer ;

– p. 840, s.v. *tourier* : ce substantif au sens de « gardien d'une tour » est considéré comme régional (picard, wallon, champenois septentrional), voir mon dictionnaire, s.v. *torier* ;

– p. 841, s.v. *travers* : lire *a travers* au lieu de *au travers* (voir ci-dessus la remarque sur 459, 568), mettre sans doute en italique *de travers* et couper *d'en travers* comme on le lit en 126, 31 ; – *ibid.*, s.v. *traynau* : la définition « traîneau » signifie-t-elle « véhicule bas sans roues, muni de patins recourbés à l'avant et utilisé comme moyen de transport sur la neige et la glace » (premier sens donné par le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs, s.v. *traîneau*) ? Ce sens convient-il au contexte en 252, 15-20 (*Hé, amis, dist Artus, et quele chiere puet avoir la douce Flourence, et quele chiere en moi se je faisoie autant d'une autre acoler et de baisier comme je feroie de lui se il li plaisoit et j'estoie empréz lui ? Ferai je doncques de ma bouche traynau pour trainer par ci par ça ?*) ? Ne vaudrait-il pas mieux y voir un sens cynégétique de « oiseau ou lièvre rempli de paille pour enseigner au faucon de chasser » (voir mon dictionnaire, s.v. *traîne*) ?

– p. 845 : supprimer l'article *vait* si cette graphie ne se trouve qu'en 305, 1 ; voir ci-dessus remarque sur ce passage ;

– p. 852, s.v. *voler* : comme on l'a vu plus haut, pour l'occurrence de 132, 53, il vaudra sans doute mieux comprendre qu'il s'agit d'un emploi transitif au sens de « faire tomber » ; – *ibid.*, s.v. *vraiment* : où se lit la forme *vraiment* ? Au moins en 23, 29 (voir ci-dessus

remarque sur cette lecture) on lit *vraiment* ; – *ibid.*, on pourrait ajouter *vueil* (*a mon –*), locution adverbiale, « suivant ma volonté », que l'on lit en 118, 25 (*mais a mon vueil vous vous en soufferiez*).